Nations Unies UNW/2016/5

Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Distr. générale
27 mai 2016
Français
Original : anglais/arabe/chinois/
espagnol/français/russe

Session annuelle de 2016
27 et 28 juin 2016
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
Évaluation

Rapport de 2015 sur la fonction d'évaluation de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Résumé

Le rapport présente les résultats de l'évaluation tant institutionnelle que décentralisée, ainsi que ceux de la contribution d'ONU-Femmes à la coordination à l'échelle du système des Nations Unies et au renforcement des capacités nationales d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes. Le rapport aborde en outre le programme de travail et le budget du Bureau indépendant d'évaluation (BIE) pour 2016.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être : (a) prendre note du présent rapport et du programme de travail chiffré du Bureau indépendant d'évaluation pour 2016 ; (b) louer les efforts déployés par ONU-Femmes et les progrès accomplis dans le renforcement systématique de la fonction d'évaluation, dans la direction de l'action menée à l'échelle du système en faveur de l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes, et dans la promotion de partenariats novateurs visant à renforcer les capacités nationales d'évaluation ; (c) demander à ONU-Femmes de continuer à renforcer la couverture des évaluations, et d'améliorer le taux d'exécution des évaluations prévues et l'élaboration des réponses de l'administration ; (d) demander au Bureau indépendant d'évaluation de continuer à diriger les efforts d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes à l'échelle du système des Nations Unies et les partenariats innovants visant à développer les capacités nationales d'évaluation ; et (e) demander à ONU-Femmes d'examiner la politique d'évaluation tous les trois à cinq ans.

16-09279 (F) 070616 070616

Merci de recycler

I. Évaluation aux fins du développement durable

1. L'année 2015 a été marquée par d'importants progrès en matière de reconnaissance de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes comme éléments centraux du développement durable. L'intégration de l'égalité des sexes dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), aussi bien en tant qu'objectif à part entière que dans l'ensemble des objectifs, renforce davantage l'importance stratégique des évaluations tenant compte de l'égalité des sexes.

2. L'Assemblée générale des Nations Unies a souligné l'importance de l'évaluation dans le cadre du programme de transformation profonde à l'horizon 2030. Elle a appelé à assurer a) un examen et des mécanismes de suivi étayés par les évaluations nationales et b) une aide au renforcement des capacités pour les pays en développement, notamment en consolidant les systèmes de données et les programmes d'évaluation nationaux[1]. Les principes de l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes, notamment l'appropriation par les pays, le besoin de données ventilées et les processus multipartites inclusifs, ont également été mis en avant. C'est la raison pour laquelle la fonction d'évaluation d'ONU-Femmes s'appuie sur le Programme 2030 et soutient le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) et le renforcement des capacités nationales d'évaluation.

3. Le GNUE s'est joint à EvalPartners, partenariat mondial pour l'évaluation dirigé conjointement par ONU-Femmes et l'Organisation internationale de la coopération en évaluation (OICE), pour déclarer 2015 Année internationale de l'évaluation. De nombreux processus de consultation en ligne et une série de 90 événements organisés dans le monde entier ont abouti à la première Semaine mondiale de l'évaluation, organisée dans un Parlement national. À cette occasion, des ministres, une centaine de parlementaires et les spécialistes mondiaux de l'évaluation ont défini les futures grandes priorités pour garantir que l'évaluation soit adaptée à sa finalité dans le cadre du Programme 2030 et en vue de promouvoir l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes

4. Grâce à la solidité de sa fonction d'évaluation, confirmée par l'examen de la politique d'évaluation présenté lors de la réunion informelle du Conseil en mars 2016, et à sa forte implantation régionale, le Bureau indépendant d'évaluation (BIE) est bien placé pour collaborer avec des partenaires au sein et à l'extérieur du système des Nations Unies et contribuer activement au renforcement des capacités nationales pour l'évaluation des objectifs de développement durable (ODD) adaptés à l'échelle locale.

II. La fonction d'évaluation d'ONU-Femmes

5. L'objectif stratégique de la fonction d'évaluation d'ONU-Femmes est d'améliorer la capacité de l'institution afin que ses activités normatives, opérationnelles et de coordination produisent des résultats dans le domaine de l'égalité des sexes. À cet effet, le Bureau indépendant d'évaluation gère les

[1] http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=a/res/69/237&referer=/english/&Lang=F.

évaluations institutionnelles, apporte un appui aux systèmes d'évaluation décentralisée, guide le système des Nations Unies en matière d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes et encourage le développement des capacités nationales d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes.

6. Le plan d'évaluation stratégique pour 2014-2017 présente le cadre de mise en œuvre de la politique d'évaluation, tandis que le plan d'évaluation institutionnelle fournit un plan chiffré et limité dans le temps pour la mise en œuvre des évaluations institutionnelles conformément à la politique d'évaluation. Le Manuel relatif aux programmes et aux opérations d'ONU-Femmes et les plans de suivi, de recherche et d'évaluation orientent la planification stratégique, la gestion, la qualité et l'utilisation des évaluations décentralisées.

7. En ce qui concerne l'indépendance et la qualité des évaluations, le Comité consultatif mondial d'évaluation (CCME) a continué de jouer un rôle de mécanisme consultatif institutionnel apportant son assistance à la Directrice exécutive et au Bureau indépendant d'évaluation. Il s'est réuni en décembre 2015 à l'occasion de son assemblée annuelle et a remercié ONU-Femmes pour son rôle moteur dans le domaine de l'évaluation ainsi que le Bureau indépendant d'évaluation pour ses « standards et résultats exceptionnels » [2] . Le Comité a formulé cinq recommandations à l'intention d'ONU-Femmes, portant principalement sur le renforcement de l'utilisation et des avantages de l'évaluation, sur la mise en avant du potentiel transformateur de l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes et sur l'intensification des mesures visant à intégrer l'égalité des sexes dans les objectifs de développement durable par l'intermédiaire de partenariats stratégiques. ONU-Femmes a approuvé ces recommandations et les mettra en œuvre.

Examen de la politique d'évaluation d'ONU-Femmes

8. Le Conseil d'administration a demandé au Bureau indépendant d'évaluation et au Bureau de la Directrice exécutive (décision 2015/1) d'entreprendre un examen de la politique d'évaluation d'ONU-Femmes (UNW/2012/12), que le Conseil prendra en compte dans le cadre du présent rapport[3].

9. Cet examen, mené entre mars 2015 et mars 2016, s'est appuyé sur a) les conclusions de trois évaluations externes réalisées en 2014 et deux réalisées en 2015[4], b) le rapport du Comité consultatif mondial d'évaluation présenté lors de la première session ordinaire de 2015 du Conseil d'administration et sur les décisions du Conseil y afférentes, c) les consultations menées auprès du Conseil d'administration et de l'équipe de direction d'ONU-Femmes[5]. Tous ces éléments ont permis de dresser un bilan positif de la fonction d'évaluation d'ONU-Femmes

[2] Lettre du Comité consultatif mondial d'évaluation à Phumzile Mlambo-Ngcuka, Directrice exécutive d'ONU-Femmes, décembre 2015.

[3] Décision 2015/1 concernant le Rapport du Comité consultatif mondial d'évaluation sur les évaluations externes de la fonction d'évaluation de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

[4] Un examen professionnel par des pairs de la fonction d'évaluation d'ONU-Femmes, réalisé par le GNUE ; une analyse de la fonction d'évaluation au sein du système des Nations Unies, réalisée par le Corps commun d'inspection (CCI) ; l'évaluation d'ONU-Femmes réalisée par le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN) ; les évaluations de la fonction d'évaluation du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) et les évaluations MAR (Multilateral Aid Review).

[5] Réunion informelle du Conseil en mars 2016.

et de conclure que, trois ans après son entrée en vigueur, la politique d'évaluation d'ONU-Femmes est pertinente et efficace et offre un cadre normatif solide garantissant la fiabilité de la fonction d'évaluation. Fort de ce constat et conformément à la pratique générale du système des Nations Unies, il a été recommandé de mener un examen de la politique d'évaluation dans les trois à cinq prochaines années[6].

A. Résultats de la fonction d'évaluation

10. Le système mondial de contrôle des évaluations a été conçu dans le but d'assurer un meilleur suivi et une meilleure transparence concernant les résultats de la fonction d'évaluation au sein d'ONU-Femmes. Outre les huit indicateurs existants, un nouvel indicateur de résultats (portant sur l'utilisation des évaluations) a été ajouté en 2015. L'évolution trimestrielle de ces indicateurs a été présentée à la haute direction au siège et dans les bureaux extérieurs, en mettant en avant les points forts et les domaines nécessitant l'attention des responsables.

Tableau 1
Tendances des indicateurs de résultats clés, 2013–2015

		2013	*2014*	*2015*	*Cible (en 2017)*	*Notation globale*
Indicateur de résultats clé	*Description*	*(pourcentage)*				
Ressources financières consacrées aux activités d'évaluation	Dépenses d'évaluation d'ONU-Femmes par rapport au total des dépenses	1,3	2,2	2,0	3,0	En bonne voie/nécessite un examen
Ressources humaines pour le suivi et l'évaluation	Bureaux ayant nommé un fonctionnaire ou un coordonnateur chargé du suivi et de l'évaluation	83,0	98,0	100,0	100,0	Atteint
Couverture de l'évaluation	Bureaux ayant réalisé au moins une évaluation depuis 2011	67,0	68,0	71,0	100,0	Résultat à améliorer
Taux de réalisation des évaluations	Pourcentage des évaluations en cours de réalisation[a]	83,0	71,0	76,0	95,0	Résultat à améliorer
Qualité des évaluations	Pourcentage des évaluations jugées « satisfaisantes ou plus »	85,0	100,0	100,0	100,0	Atteint
Rapports d'évaluation mis à disposition dans le système GATE	Pourcentage des rapports d'évaluation achevés mis à disposition dans le système GATE	100,0	100,0	100,0	100,0	Atteint

[6] Examen de la politique d'évaluation d'ONU-Femmes, mars 2016.

Présentation réponses de l'administration dans le système GATE	Pourcentage de rapports d'évaluation achevés accompagnés des réponses de l'administration présentés dans le système GATE	85,0	86,0	86,0	100,0	Résultat à améliorer
Application des réponses de l'administration	Pourcentage des réponses de l'administration appliquées	88,0	83,0	85,0	90,0	En bonne voie
Utilisation des évaluations	Pourcentage de bureaux ayant indiqué utiliser les évaluations	-	71,0	75,0	90,0	En bonne voie

Source : Système mondial de contrôle des évaluations
Abréviation : système GATE, Global Accountability and Tracking of Evaluation Use system (système mondial de responsabilité et de suivi de l'utilisation des évaluations)
[a] Il s'agit du nombre d'évaluations achevées et en cours par rapport au nombre total d'évaluations prévues en 2015.

11. Comme l'indiquent les résultats, six des neuf indicateurs clés ont connu une progression positive et durable. On constate une légère amélioration de la réalisation et de la couverture des évaluations par rapport à l'année précédente, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour assurer une couverture des programmes suffisante et des résultats d'évaluation adaptés afin de mieux éclairer la prise de décision et contribuer ainsi à l'apprentissage et à la responsabilité organisationnelle. On trouvera ci-après une analyse détaillée de chacun des indicateurs de résultats clés.

Indicateur de résultats clé 1 : ressources financières

12. La politique d'évaluation indique que « le niveau minimum d'investissement recommandé en matière d'évaluation est de 3 % du budget total prévu pour le plan ou le programme ». Même si les montants affectés sont susceptibles de varier d'une année à l'autre, cet indicateur de résultats clé donne une idée générale des ressources financières consacrées à ce secteur par ONU-Femmes au fil des années (voir tableau 2).

Tableau 2
Dépenses en matière d'évaluation, 2013–2015
(En dollars des États-Unis)

	2013	*2014*	*2015*
Total des dépenses d'ONU-Femmes	269 660 584	270 537 900	315 101 084
Total des dépenses en matière d'évaluation	3 576 396	5 917 163	6 272 545
Bureau indépendant d'évaluation	2 123 750	4 499 942	4 621 818
Évaluations décentralisées	1 226 729	1 417 221	1 650 727
Total des dépenses en matière d'évaluation (pourcentage)	**1,3**	**2,2**	**2,0**

Source : le montant des dépenses du Bureau indépendant d'évaluation a été généré par la division de la gestion et de l'administration (DMA) à partir du système ATLAS. Les chiffres relatifs aux évaluations décentralisées ont été calculés à partir des données officielles de la DMA et des contributions des bureaux extérieurs.

13. En 2015, ONU-Femmes a consacré 2 % de son budget à l'évaluation. Malgré cette légère baisse par rapport aux 2,2 % observés en 2014, les dépenses consacrées à l'évaluation ont en valeur réelle augmenté de 355 382 dollars par rapport à 2014. Outre les 1,6 million de dollars dépensés directement par les bureaux extérieurs pour la réalisation d'évaluations décentralisées, 1,4 million de dollars (30 %) du budget du Bureau indépendant d'évaluation a été consacré au soutien de la fonction d'évaluation décentralisée, notamment au déploiement dans les régions de spécialistes de l'évaluation, membres du personnel du Bureau. Le total des dépenses liées aux évaluations décentralisées s'élève ainsi à 3 millions de dollars. Au cours de la période considérée, 14 % du budget du Bureau indépendant d'évaluation provenaient des contributions des donateurs. Le taux d'exécution financière du Bureau s'élevait quant à lui à 97,7 %[7].

14. La méthodologie utilisée pour calculer les investissements consacrés à la fonction d'évaluation a permis de suivre les tendances quant à l'allocation des ressources en la matière. ONU-Femmes reconnaît toutefois que cette méthodologie présente quelques limites en termes de fiabilité et de capacité à appréhender correctement les dépenses décentralisées, et qu'il est nécessaire de l'aligner davantage sur la politique d'évaluation, laquelle évoque la notion de « budget prévu pour le programme ». Pour ONU-Femmes, celui-ci correspond au montant total des « activités de programme », tel que défini dans le cadre harmonisé de financement et de classification des coûts approuvé par le Conseil d'administration d'ONU-Femmes (2013/2) et utilisé dans le Budget intégré d'ONU-Femmes. Aux termes de ce cadre, les activités de programme se rapportent uniquement aux projets et programmes financés grâce aux ressources ordinaires et autres ressources, et excluent les autres catégories de dépense financées par le budget institutionnel (efficacité des programmes de développement, coordination de l'ONU et gestion) ainsi que les financements obtenus à partir du budget ordinaire (contributions obligatoires) pour soutenir les activités d'ordre normatif.

15. Les dépenses totales liées à l'évaluation représentent 2,8 % du budget total prévu pour le programme, conformément à la définition donnée ci-dessus de « budget prévu pour le programme ».

Tableau 3
Dépenses consacrées à la fonction d'évaluation (2015) par rapport au « budget prévu par le programme » défini dans le cadre harmonisé de financement et de classification des coûts

Total des dépenses en matière d'évaluation	6,3 millions
Total des dépenses prévues par le programme	225,3 millions
Pourcentage consacré à l'évaluation	2,8 %

Source : DMA

16. Afin d'améliorer la fiabilité de la communication sur les investissements alloués à la fonction d'évaluation, ONU-Femmes s'engage à revoir sa méthodologie et à en rendre compte dans le rapport de 2016 sur la fonction d'évaluation.

[7] Tableau de bord exécutif d'ONU-Femmes.

Indicateur de résultats clé 2 : ressources humaines

17. La composition du personnel du Bureau indépendant d'évaluation reste en grande partie inchangée par rapport à l'année précédente. En 2015, le Bureau comptait 16 fonctionnaires : 10 en poste au siège, 6 spécialistes de l'évaluation dans chacun des bureaux régionaux et 1 administrateur auxiliaire pour la région Afrique de l'Est et Afrique australe. Les spécialistes régionaux, fonctionnaires du Bureau indépendant d'évaluation déployés dans les bureaux régionaux, rendent directement compte au Directeur du Bureau.

18. Au cours de l'année écoulée, le nombre de fonctionnaires chargés du suivi et de l'évaluation en poste dans l'ensemble des bureaux d'ONU-Femmes est passé de 29 % à 44 %. Tous les autres bureaux ont nommé un coordonnateur chargé du suivi et de l'évaluation (S&E). La tendance générale en matière de personnel consacré au S&E au cours des trois dernières années reste positive dans toutes les régions. En particulier, plus de 50 % des bureaux de la région Afrique consacraient au moins un membre de leur personnel au S&E. L'organisation s'étant fixé pour objectif d'améliorer la pertinence et la fiabilité des évaluations, des investissements doivent être réalisés pour garantir que l'augmentation des ressources humaines en matière de S&E se traduise bien par une augmentation de la couverture et de la réalisation des évaluations.

Figure 1
Ressources humaines consacrées au suivi et à l'évaluation, par région

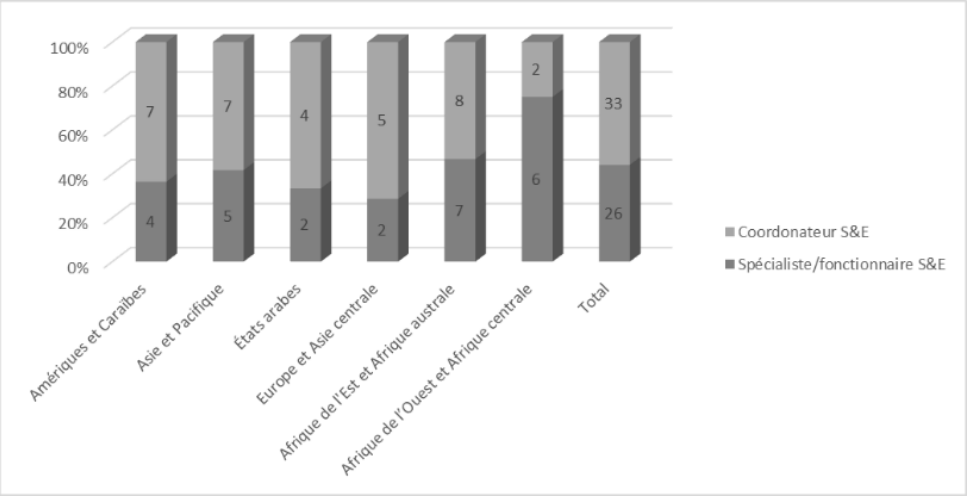

Source : Système mondial de contrôle des évaluations
Abréviation : S&E, Suivi et Évaluation.

Indicateur de résultats clé 3 : taux de couverture et types d'évaluation

19. Soixante et onze pour cent des bureaux de pays ont procédé à au moins une évaluation entre 2011 et 2015. La région Europe et Asie centrale présente le pourcentage le plus élevé de pays ayant réalisé au moins une évaluation (86 %), tandis que la région Asie et Pacifique présente le taux le plus faible (50 %).

20. Malgré le peu de temps écoulé depuis la mise en œuvre des arrangements institutionnels décentralisés et de la structure régionale, tout particulièrement dans

certains bureaux régionaux et de pays, les progrès accomplis dans la couverture de l'évaluation peuvent être considérés de manière générale comme positifs. Toutefois, un contrôle et un engagement renforcés seront nécessaires à l'avenir afin de garantir le respect des exigences de la politique d'évaluation.

Figure 2
Taux de couverture de l'évaluation, par région, 2011–2015

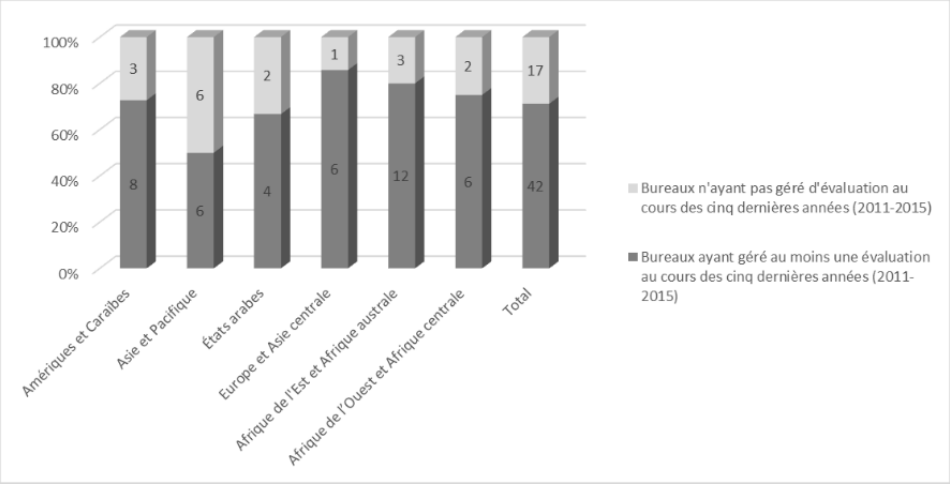

Source : Système mondial de contrôle des évaluations

21. Tous les domaines thématiques ont été bien couverts par l'ensemble des évaluations, avec un niveau de qualité équilibré. En 2015, trois évaluations de portefeuilles de projets nationaux ont été réalisées (à El Salvador, au Kazakhstan et au Mozambique). Le déploiement de cette approche permettra d'évaluer la plupart des programmes ou des notes stratégiques au cours d'un cycle de programmes. Il s'agit là d'une condition importante pour assurer la responsabilité et la prise de décisions stratégiques et ainsi améliorer la programmation.

Indicateur de résultats clé 4 : taux de réalisation des évaluations prévues

22. Des 66 évaluations prévues par ONU-Femmes en 2015, 76 % sont en cours de réalisation (43 % achevées et 33 % en cours). Toutefois, 24 % des évaluations prévues n'ont pas été effectuées (1 % n'a pas commencé et 23 % ont été annulées ou reportées) (voir figure 3). La difficulté à trouver des consultants nationaux qualifiés, l'insuffisance des ressources, une planification trop optimiste et, dans certains cas, des situations de crise ont été les principales raisons des retards, de l'annulation ou du report des évaluations prévues. Cela souligne la nécessité de porter une attention particulière à la décentralisation afin de garantir une planification et une réalisation de bonne qualité de l'évaluation.

Figure 3
Taux de réalisation des évaluations, 2015

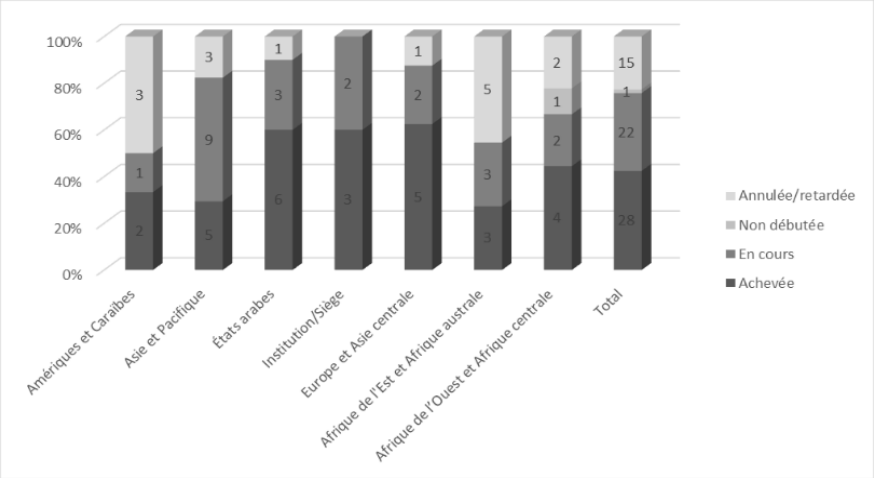

Source : Système mondial de contrôle des évaluations

Indicateur de résultats clé 5 : qualité des rapports d'évaluation

23. La méta-évaluation réalisée par une entreprise externe indépendante dans le cadre du système mondial d'examen et d'analyse des rapports d'évaluation a porté sur la qualité générale de l'ensemble des évaluations achevées en 2015. L'examen externe a montré une amélioration de la qualité des évaluations par rapport aux années précédentes. En 2015, 81 % des évaluations ont été jugées « bonnes » ou « très bonnes », soit une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente. Les 19 % restantes ont été jugées « satisfaisantes ».

Figure 4
Qualité des évaluations, 2015

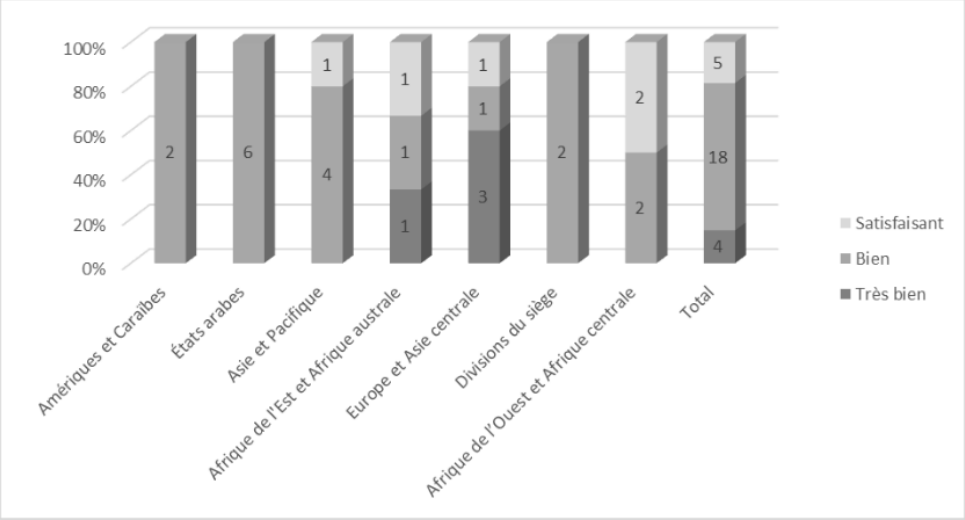

Source : Système mondial d'examen et d'analyse des rapports d'évaluation.

Abréviations : HQ, siège social.

Indicateur de résultats clé 6 : taux de diffusion des rapports d'évaluation achevés au moyen du système GATE

24. Comme les années précédentes, la totalité des évaluations réalisées ont été mises en ligne et rendues accessibles au public par l'intermédiaire du système GATE (Global Accountability and Tracking of Evaluation Use – système mondial de responsabilité et de suivi de l'utilisation des évaluations).

Indicateur de résultats clé 7 : diffusion des réponses de l'administration au moyen du système GATE

25. Sur les 28 évaluations achevées au cours de la période considérée, 86 % ont donné lieu à des réponses de l'administration. Afin d'améliorer la conformité au niveau institutionnel, un indicateur de résultats permettant le suivi des réponses de l'administration a été intégré dans le tableau de bord des évaluations, et le statut des réponses de l'administration a été transmis et suivi par les bureaux de pays par l'intermédiaire de l'outil COAT (Country Office Assessment Tool – évaluation des bureaux de pays). Ces actions ont pour objectif d'améliorer davantage la conformité lors du téléchargement des réponses achevées dans le système de suivi en ligne et de s'assurer que les réponses de l'administration sont bien appliquées.

Figure 5
Diffusion des réponses de l'administration, 2015

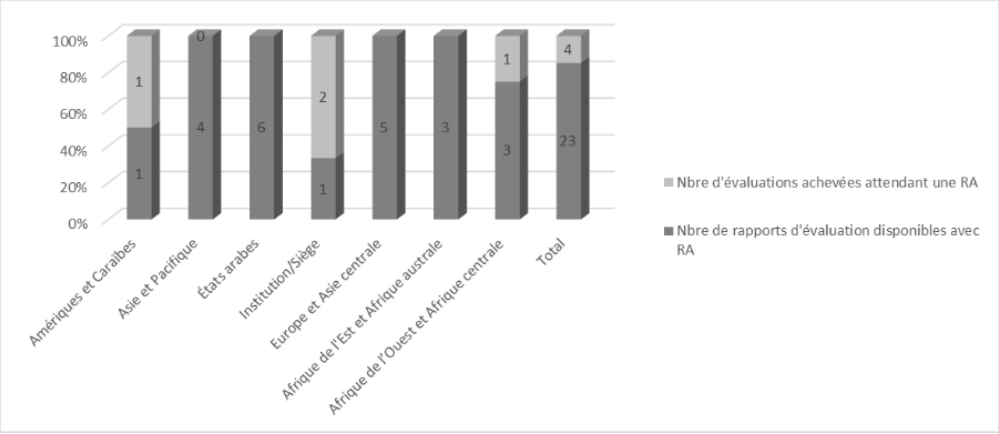

Source : Système GATE – Global Accountability and Tracking of Evaluation Use system (système mondial de responsabilité et de suivi de l'utilisation des évaluations).

Indicateur de résultats clé 8 : application des réponses de l'administration

26. Conformément aux dispositions de la politique d'évaluation, le Bureau indépendant d'évaluation a continué à suivre l'application des recommandations en matière d'évaluation. Des 343 actions convenues dans les réponses de l'administration, 85 % sont en cours de réalisation : 29 % ont été achevées et 56 % sont en cours. Toutefois, les 15 % restantes n'ont toujours pas été engagées, y compris celles ayant dépassé leur date d'échéance (voir figure 5).

Figure 6
Application des réponses ou mesures principales de l'administration, 2014

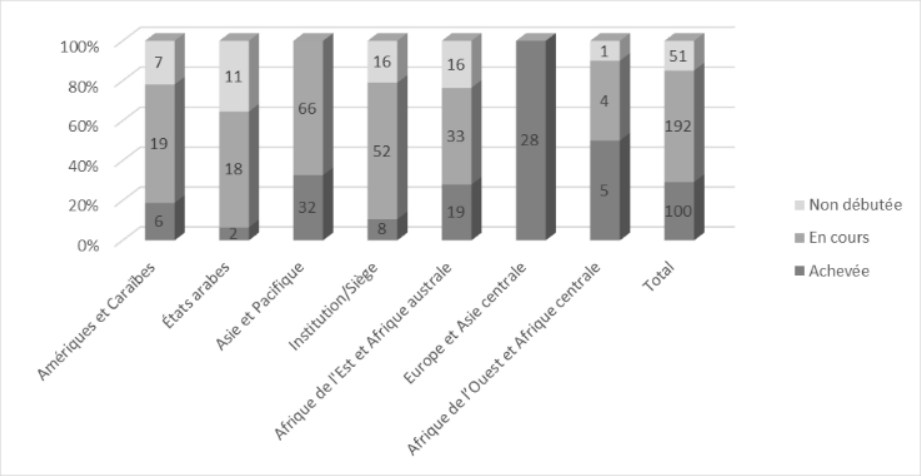

Source : Système GATE – Global Accountability and Tracking of Evaluation Use system (système mondial de responsabilité et de suivi de l'utilisation des évaluations).

Indicateur de résultats clé 9 : utilisation des évaluations

27. Au-delà du suivi et du contrôle des réponses officielles de l'administration, le Bureau indépendant d'évaluation a commencé à surveiller l'utilisation des évaluations. En 2015, 75 % des bureaux extérieurs ont indiqué s'être appuyés sur certains éléments et enseignements tirés d'évaluations récentes (institutionnelles ou décentralisées) pour orienter leurs interventions et leur programmation.

Figure 7
Utilisation des évaluations, 2015

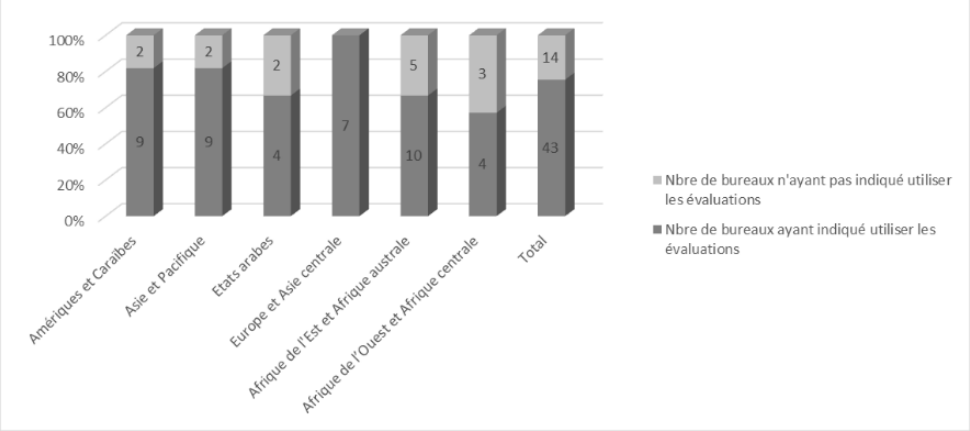

Source : Système de gestion des résultats

B. Évaluations institutionnelles

28. En 2015, le Bureau indépendant d'évaluation a poursuivi ses efforts pour garantir le respect des délais et de la qualité des évaluations institutionnelles. Il a présenté cinq rapports d'évaluation au Conseil d'administration, dont deux évaluations institutionnelles portant sur a) la contribution d'ONU-Femmes à l'autonomisation économique des femmes et b) les activités d'appui normatif d'ONU-Femmes et leur lien avec les activités opérationnelles.

29. À la fin de l'année 2015, le taux de réalisation des évaluations institutionnelles portant sur la période 2015-2016 était de 100 %. Comme le montre le tableau 4, cinq des huit évaluations prévues ont été « achevées » et trois étaient « en bonne voie ».

Tableau 4
État d'avancement des évaluations institutionnelles prévues en 2015–2016

	Titre de l'évaluation	*État*	*Renseignements complémentaires*
1.	Examen des politiques et pratiques visant à promouvoir des systèmes d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes	Achevée	Présenté au Conseil d'administration lors de sa session annuelle de 2015
2.	Évaluation institutionnelle de la contribution d'ONU-Femmes à l'autonomisation économique des femmes	Achevée	Présentée au Conseil d'administration lors de sa session annuelle de 2015
3.	Méta-analyse des évaluations gérées par ONU-Femmes en 2014	Achevée	Présentée au Conseil d'administration lors de sa deuxième session ordinaire de 2015
4.	Évaluation des activités d'appui normatif d'ONU Femmes et leur lien avec les activités opérationnelles	Achevée	Présentée au Conseil d'administration lors de sa deuxième session ordinaire de 2015
5.	Examen des évaluations institutionnelles en matière d'égalité des sexes dans le système des Nations Unies	Achevée	Présenté au Conseil d'administration lors de sa deuxième session ordinaire de 2015
6.	Évaluation de la contribution d'ONU-Femmes à la coordination du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	En bonne voie	Sera présentée au Conseil d'administration lors de sa deuxième session ordinaire de 2016

7.	Évaluation de la structure régionale d'ONU-Femmes	En bonne voie	Sera présentée au Conseil d'administration lors de sa première session ordinaire de 2017
8.	Évaluation des partenariats stratégiques d'ONU-Femmes	En bonne voie	Sera présentée au Conseil d'administration lors de sa première session ordinaire de 2017

L'évaluation institutionnelle au service du changement

30. Depuis 2015, le Bureau indépendant d'évaluation ne présente plus seulement au Conseil d'administration le taux d'application des réponses de l'administration aux évaluations institutionnelles, mais aussi et surtout la contribution des évaluations institutionnelles aux changements dans les pratiques, stratégies et politiques d'ONU-Femmes.

31. Depuis la présentation au Conseil d'administration de l'évaluation portant sur la contribution d'ONU-Femmes à la paix, à la sécurité et à l'intervention humanitaire (UNW/2014/CRP.2) en 2014, des progrès ont été réalisés sur les points ayant fait l'objet de recommandations. L'une d'entre elles appelait notamment à continuer d'accroître la coordination interorganisations et la participation intergouvernementale proactive. À cette fin, ONU-Femmes a guidé les efforts du système des Nations Unies et a apporté son appui aux États membres lors des célébrations du 15e anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité. L'un des événements marquants a été l'examen de haut niveau du Conseil de sécurité et l'adoption de sa résolution 2242 (2015), qui a marqué la création du groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité. Faisant écho à la recommandation invitant à investir dans la production de connaissances, ONU-Femmes a par ailleurs assuré le secrétariat de l'étude mondiale sur l'application de la résolution 1325, qui a rassemblé les connaissances et les enseignements tirés des 15 années écoulées depuis la mise en œuvre de la résolution.

32. Répondant à la recommandation de l'évaluation l'invitant à renforcer ses futurs travaux dans le domaine de l'action humanitaire, ONU-Femmes a développé sa capacité à honorer son mandat en la matière et a amélioré ses résultats. L'Entité a par ailleurs détaché un conseiller principal pour l'égalité des sexes auprès du Sommet humanitaire mondial afin de garantir le positionnement de cette problématique parmi les priorités des parties prenantes. La stratégie d'ONU-Femmes en matière d'aide humanitaire a été finalisée et présentée au Conseil d'administration en juin 2014. Elle fournit un cadre institutionnel aux interventions humanitaires, désormais appliqué par le personnel d'ONU-Femmes dans différents contextes, notamment en Irak, au Soudan du Sud, au Yémen ou au Népal.

33. Par ailleurs, ONU-Femmes a contribué à l'élaboration d'une politique sur l'action humanitaire (avec par exemple le projet de résolution E/CN.6/2014/L.4, Égalité des sexes et autonomisation des femmes dans le contexte des catastrophes naturelles), a entrepris des recherches sur l'effet d'une programmation soucieuse de l'égalité entre les sexes sur les résultats de l'aide humanitaire, a mené un examen

approfondi de la politique de 2008 sur l'égalité des sexes dans l'action humanitaire élaborée par le Comité permanent interorganisations (CPI) et a conclu un partenariat officiel avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires afin de développer la capacité à prendre en compte l'égalité des sexes dans l'action humanitaire dans différents contextes de grande ampleur.

34. Suite à la recommandation appelant à augmenter la capacité de programmation dans les contextes fragiles, ONU-Femmes a recruté des femmes dans la région ainsi que des conseillers pour la paix, la sécurité et l'action humanitaire dans tous les bureaux régionaux. Les nouveaux programmes phares ont formulé des théories du changement concernant les femmes, la paix et la sécurité, la réduction des risques de catastrophes ainsi que les interventions humanitaires et le relèvement. Les bureaux de pays d'ONU-Femmes utilisent désormais ces théories du changement pour améliorer leur planification stratégique et les résultats obtenus dans les contextes fragiles et d'après-conflit.

35. La recommandation d'approfondir la collaboration avec les États membres et des organismes régionaux a amené ONU-Femmes à apporter son soutien à la Commission de consolidation de la paix afin d'élaborer une stratégie pour l'égalité des sexes, dont la première phase a été adoptée en décembre 2015. Les partenariats portant sur les femmes, la paix et la sécurité, impliquant notamment l'Union africaine, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, la Ligue des États arabes et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, ont été consolidés grâce à une assistance technique et un renforcement des capacités.

C. Système d'évaluations décentralisé

36. Près de 90 % des évaluations d'ONU-Femmes sont réalisées par des bureaux extérieurs, ce qui traduit le caractère décentralisé de l'organisation. La fonction d'évaluation fournit ainsi des données spécifiques au contexte, qui seront très vraisemblablement utilisées par les dirigeants dans l'élaboration de leurs politiques nationales sur l'égalité des sexes. Cependant, cette décentralisation rend plus difficile la conformité des évaluations nationales aux normes en la matière convenues au niveau international, comme celles cautionnées par le GNUE.

37. En réponse, ONU-Femmes a mis en œuvre une approche systémique visant à améliorer la fonction d'évaluation décentralisée. Dans le cadre de cette approche, le Bureau d'évaluation indépendant, la Division des programmes et les bureaux régionaux travaillent conjointement au renforcement de nombreux domaines tels que la planification stratégique des évaluations, leur crédibilité et leur qualité, leur utilisation et les réponses de l'administration, ainsi que les capacités d'évaluation internes.

Systèmes permettant d'améliorer la qualité, la crédibilité et l'utilisation des évaluations décentralisées

38. Des stratégies d'évaluation régionales ont été initiées et mises en œuvre dans toutes les régions en vue d'améliorer la culture de l'évaluation. Une analyse régionale trimestrielle du tableau de bord du système mondial de contrôle des évaluations, qui fournit une répartition par pays des indicateurs de résultats des évaluations, a été entreprise, et les résultats transmis aux bureaux. Afin d'améliorer la culture de l'évaluation dans l'ensemble de l'organisation, la majeure partie des

régions ont étudié le positionnement stratégique et la contribution de la fonction d'évaluation lors des réunions régionales de haut niveau.

39. L'année 2015 a également vu le lancement du processus d'assurance qualité des évaluations décentralisées. Ce nouvel ensemble de règles impose aux bureaux certaines normes d'évaluation, notamment une plus grande participation des spécialistes régionaux en la matière tout au long du processus d'évaluation. L'application stricte des normes et contrôles devrait permettre d'améliorer encore la qualité et la crédibilité des évaluations décentralisées en 2016 et au-delà.

40. Le Bureau indépendant d'évaluation a également mené de nombreuses activités visant à améliorer l'évaluation décentralisée. Le système mondial d'examen et d'analyse des rapports d'évaluation assure la qualité de toutes les évaluations décentralisées tandis que le système GATE les met à disposition du public, accompagnées des réponses de l'administration. En 2015, le Bureau a effectué une évaluation indépendante de la qualité des rapports d'évaluation rédigés en 2014 et a fourni des retours individuels à 18 bureaux sur les moyens d'améliorer la qualité et l'utilité des futures évaluations.

41. En 2015, une méta-analyse de toutes les évaluations décentralisées ou institutionnelles achevées en 2014 a été préparée et présentée au Conseil d'administration. L'analyse complétait les actions menées par ONU-Femmes pour promouvoir la production de connaissances et l'apprentissage continu à partir des évaluations. Une série de méta-analyses régionales et des outils de gestion des connaissances tirées des évaluations ont été élaborés et transmis aux bureaux des régions Afrique de l'Est et Afrique australe, et Amériques et Caraïbes. Le Bureau indépendant d'évaluation met à jour le système GATE afin de promouvoir la transparence et la responsabilité de l'administration lors des évaluations.

Planification stratégique des évaluations

42. Les plans d'évaluation décentralisée font toujours partie intégrante des processus d'approbation et de planification régionaux et nationaux. En 2015, huit bureaux ont développé un plan de suivi, d'évaluation et de recherche et plusieurs bureaux ont révisé leurs plans pour les adapter aux priorités de leurs plans de travail annuels/notes stratégiques. Dans le cadre du contrôle de la fonction d'évaluation, les spécialistes régionaux de l'évaluation ont fourni informations et assistance pour la hiérarchisation des évaluations importantes. Il s'agit là d'une avancée positive, mais une surveillance accrue est nécessaire pour assurer la pertinence et la mise en œuvre des plans d'évaluation.

43. La présence de failles dans la définition des cadres de résultats, souvent associées à des objectifs trop ambitieux, à l'absence de théories du changement ou à des théories floues, et au manque de références claires, constitue une faiblesse récurrente dans la plupart des évaluations institutionnelles ou décentralisées. Cela joue en défaveur de la capacité des évaluations à restituer correctement les résultats, particulièrement en ce qui concerne les réalisations. Même s'il est trop tôt pour juger de façon concluante des effets des nouvelles avancées, le déploiement du système de gestion des résultats par la Division des programmes dans l'ensemble de l'organisation, et les progrès réalisés, ont donné la possibilité de s'attaquer de manière plus systématique aux problèmes de disponibilité, de qualité des données et

de suivi factuel des activités d'ONU-Femmes. Cette évolution, associée au lancement de programmes phares disposant d'une théorie du changement explicite applicable à l'ensemble de l'organisation, devrait avoir un effet positif sur la possibilité d'évaluation du travail d'ONU-Femmes, permettre de recenser des résultats de haut niveau et améliorer la fiabilité des évaluations dans toutes les régions.

Évaluations des portefeuilles de projets nationaux

44. En réponse à une recommandation du Comité consultatif mondial d'évaluation appelant à augmenter le nombre et la qualité des évaluations stratégiques décentralisées, le Bureau indépendant d'évaluation a élaboré des orientations sur la gestion des évaluations de portefeuilles de projets nationaux. Ces dernières visent à fournir une évaluation en profondeur de la contribution d'ONU-Femmes à l'efficacité des programmes de développement en ce qui concerne l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes à l'échelle nationale. Cela permet de consacrer des ressources limitées à des évaluations moins fréquentes mais stratégiques et de meilleure qualité. Expérimentées dans trois pays en 2015, les évaluations de portefeuilles de projets nationaux seront déployées à grande échelle en 2016.

Renforcement des capacités d'évaluation internes

45. En 2015, en collaboration avec le service des ressources humaines et le Centre de formation d'ONU-Femmes, le Bureau indépendant d'évaluation a mis en œuvre un programme de professionnalisation des évaluations comprenant un nouveau manuel sur la gestion des évaluations tenant compte de l'égalité des sexes, un cours en ligne et un programme d'accompagnement visant à assurer une formation sur le terrain. Le manuel est disponible sur le portail d'évaluation de l'égalité des sexes d'ONU-Femmes, qui à son lancement a atteint 652 visites uniques en un jour.

46. Le cours en ligne est également accessible à tous. En décembre 2015, 515 personnes s'étaient déjà inscrites. Sur les 80 employés d'ONU-Femmes inscrits, 41 avaient reçu un certificat à la fin de l'année 2015. Les modules de formation sont présentés par le personnel du Bureau indépendant d'évaluation, et l'initiative « Voices from the field » donne l'occasion à l'équipe d'ONU-Femmes de partager son expérience de la gestion des processus d'évaluation. Le programme de professionnalisation permet d'inciter le personnel à acquérir des connaissances et à les appliquer dans la gestion d'évaluations tenant compte de l'égalité des sexes. La qualité et l'utilité des évaluations d'ONU-Femmes s'en trouvent ainsi renforcées et une meilleure base factuelle sur les mesures de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes qui fonctionnent peut être constituée.

47. Les spécialistes régionaux de l'évaluation ont réalisé des efforts considérables pour consolider les capacités d'évaluation en organisant des événements de formation régionaux et nationaux, en ayant recours aux réseaux de praticiens et aux webinaires, et en proposant aux bureaux extérieurs une aide technique et au contrôle. Le Bureau indépendant d'évaluation a également organisé des sessions régulières sur l'évaluation pour les nouveaux membres du personnel de toute l'organisation. La fourniture par les spécialistes régionaux de l'évaluation d'un appui technique et en matière d'assurance qualité cohérent a permis de remédier aux lacunes et aux problèmes rencontrés concernant les termes de référence, la

conception des évaluations (méthodologie), la collecte ou l'analyse des données et les rapports. Tout cela a participé à l'amélioration de la qualité des rapports d'évaluation au niveau décentralisé.

48. Suivant les recommandations émises par le Comité consultatif mondial d'évaluation fin 2014 sur la nécessité d'améliorer la communication et la diffusion des résultats des évaluations, le Bureau indépendant d'évaluation a lancé Transform, un magazine sur l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes. Celui-ci a pour but d'améliorer l'accès aux informations sur les bonnes pratiques et les enseignements obtenus sur les méthodes qui fonctionnent en matière d'égalité des sexes, identifiées dans les évaluations institutionnelles. En 2015, cinq numéros de du magazine ont été publiés, avec notamment des résultats des évaluations institutionnelles, des méta-analyses et des examens conjoints. Afin d'intensifier davantage ce travail, le Bureau indépendant d'évaluation mettra sur pied en 2016 une stratégie de communication pour promouvoir l'utilisation d'autres méthodes, telles que Twitter, des synthèses des principaux résultats des évaluations, des webinaires et des notes d'information de l'administration, afin de communiquer efficacement les données factuelles et les connaissances découlant des évaluations.

49. Par ailleurs, les travaux entamés pour renforcer la gestion des connaissances ont été poursuivis. Le réseau en ligne mondial de praticiens de l'évaluation a continué à faire office de plateforme d'échange et de partage d'informations pour le personnel d'ONU-Femmes. Le réseau compte désormais 207 membres du personnel dans le monde, une augmentation de 16 % par rapport à l'année dernière. Les équipes continuent d'être informées des dernières actualités relatives aux questions d'évaluation grâce au bulletin d'information électronique d'ONU-Femmes. Six bulletins ont été publiés au cours de l'année dernière.

Enseignements tirés et utilisation des évaluations décentralisées

50. Au-delà du suivi des réponses officielles de l'administration, ONU-Femmes a œuvré à promouvoir l'utilisation des évaluations décentralisées et la production de connaissances. Le Groupe d'examen par les pairs mis en place par la Division des programmes est resté une plateforme stratégique permettant de garantir l'intégration systématique des enseignements tirés des évaluations dans les nouveaux programmes.

51. Le nouveau système de gestion des résultats a imposé aux bureaux extérieurs la présentation d'un rapport annuel sur l'utilisation des évaluations. Selon les données fournies par ce système, les trois quarts des bureaux extérieurs ont indiqué avoir utilisé les conclusions et enseignements tirés des évaluations pour améliorer la conception de leurs programmes, mettre l'accent sur certains domaines thématiques et zones géographiques, déployer à grande échelle les interventions réussies, établir des partenariats stratégiques et améliorer l'efficacité et l'efficience des projets et des programmes.

III. Coordination à l'échelle du système des Nations Unies des évaluations tenant compte de l'égalité des sexes

52. En 2015, ONU-Femmes a intensifié l'appui qu'elle apporte à la coordination à l'échelle du système des évaluations tenant compte de l'égalité des sexes, essentiellement grâce à son rôle de chef de file et à l'appui apporté au GNUE, au Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-SWAP), à une évaluation indépendante à l'échelle du système, à des évaluations conjointes et à des systèmes de gestion des connaissances.

A. Groupe des Nations Unies pour l'évaluation

53. Présidant le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) depuis mars 2015, ONU-Femmes mène les efforts visant à renforcer les systèmes d'évaluation au sein des Nations Unies comme à l'extérieur, et plaide en faveur d'un environnement plus favorable à l'évaluation. En 2015, le GNUE et ses membres ont organisé plusieurs événements portant sur les évaluations afin de célébrer l'Année internationale de l'évaluation, et de défendre et promouvoir l'élaboration de politiques factuelles et relatives à l'évaluation à l'échelle nationale, régionale et internationale. Grâce au soutien de ses partenaires, le GNUE a défendu avec succès l'intégration de l'évaluation dans les mécanismes de suivi et d'examen du Programme 2030. Le Bureau indépendant d'évaluation a également soutenu les activités relatives à l'ensemble des objectifs stratégiques du plan de travail du GNUE visant à garantir la promotion et la prise en compte de l'égalité des sexes.

54. Par l'intermédiaire de ses spécialistes régionaux de l'évaluation, le Bureau indépendant d'évaluation a continué de participer activement à des plateformes et réseaux d'évaluation régionaux des Nations Unies, afin de promouvoir les évaluations tenant compte de l'égalité des sexes, d'améliorer la cohérence du système dans le domaine de l'évaluation, et de renforcer les compétences du personnel de terrain. Le Bureau a notamment continué de jouer un rôle de premier plan auprès des groupes d'évaluation régionaux des Nations Unies dans les régions Asie et Pacifique, Amériques et Caraïbes, et Afrique de l'Est et Afrique australe.

B. Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

55. L'indicateur de performance relatif à l'évaluation défini par le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-SWAP) s'est avéré être une occasion idéale pour ONU-Femmes de collaborer activement avec les entités des Nations Unies dans le domaine de l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes. Il offre également l'opportunité d'établir un mécanisme de suivi des progrès réalisés en matière d'intégration de l'égalité des sexes dans les pratiques d'évaluation.

56. En 2015, le Bureau indépendant d'évaluation a apporté son aide aux entités des Nations Unies en dirigeant conjointement l'équipe spéciale du GNUE sur les droits de l'homme et l'égalité des sexes, qui a : a) produit une analyse de l'indicateur de performance relatif à l'évaluation, en identifiant les bonnes pratiques

et les enseignements tirés pour servir de base aux actions à venir ; b) diffusé les enseignements tirés de l'intégration de l'égalité des sexes dans les évaluations, notamment par le biais de webinaires ; c) fourni une orientation technique bilatérale, et d) lancé un nouveau processus d'apprentissage par les pairs. En outre, le Bureau indépendant d'évaluation a effectué une analyse exhaustive de la prise en compte de l'égalité des sexes dans le système d'évaluation des Nations Unies, qui a été largement diffusée et présentée au Conseil en 2015.

57. En 2015, sur les 64 entités des Nations Unies ayant soumis un rapport, 18 (28 %) ont déclaré que l'indicateur ne s'appliquait pas à leurs activités, soit parce qu'elles n'avaient mené aucune évaluation, soit parce qu'elles n'avaient pas de fonction d'évaluation. Sur les 46 entités ayant présenté un rapport sur la base de cet indicateur, 46 % ont indiqué respecter les normes et 9 % ont déclaré les dépasser. Néanmoins, près de la moitié des entités ne répondent pas aux exigences (33 % s'en approchant et 13 % n'y répondant qu'en partie). Les comparaisons doivent toutefois être considérées avec circonspection, car il existe des différences dans les processus d'élaboration des rapports basés sur l'indicateur de performance relatif à l'évaluation de l'ONU-SWAP.

58. Une évaluation externe indépendante basée sur l'indicateur de performance relatif à l'évaluation de l'ONU-SWAP a attribué en 2015 à ONU-Femmes une note de 6,6 (note la plus élevée de la catégorie « s'approchant des exigences »). Le lancement de l'initiative de professionnalisation, la base de données de consultants spécialisés dans l'évaluation et l'égalité des sexes, les évaluations des portefeuilles de projets nationaux et les normes relatives aux processus d'assurance qualité des évaluations décentralisées devraient améliorer les résultats d'ici la fin de l'année 2016.

C. Évaluation indépendante à l'échelle du système

59. La politique d'évaluation indépendante à l'échelle du système a permis d'établir un dispositif de partenariats entre le Corps commun d'inspection (CCI) et les entités du système des Nations Unies sur la réalisation des évaluations à l'échelle du système. En 2015, ONU-Femmes s'est mobilisée activement et a contribué, en tant que membre du groupe d'encadrement de l'évaluation, à deux évaluations à l'échelle du système en cours : a) évaluation de la contribution du système des Nations Unies au renforcement des capacités nationales en matière de statistique, et b) méta-évaluation et synthèse des évaluations du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). L'organisation a ainsi eu l'opportunité d'intégrer l'égalité des sexes à la conception de ces deux évaluations.

D. Promotion des évaluations conjointes et des évaluations du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD)

60. En 2015, le Bureau indépendant d'évaluation a finalisé deux examens importants pour la coordination au sein des Nations Unies, tous deux présentés au Conseil et effectués conjointement ou en étroite collaboration avec des partenaires faisant partie du système des Nations Unies ou extérieurs. Le Bureau indépendant d'évaluation participait pour la première fois à de tels examens, qui ont contribué à la discussion collective sur les enseignements tirés, les bonnes pratiques, les défis et

les opportunités concernant deux domaines stratégiques essentiels de la coordination au sein du système des Nations Unies : l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes et l'intégration de l'égalité des sexes.

61. L'examen des politiques et des pratiques visant à promouvoir les évaluations tenant compte de l'égalité des sexes a analysé dans quelle mesure les politiques et pratiques existantes (au sein des Nations Unies et des administrations nationales) prenaient en compte la question de l'égalité des sexes. Il a été réalisé en partenariat avec le GNUE, EvalPartners, EvalGender+[8] et l'Organisation internationale de la coopération en évaluation (OICE). Il a conclu à l'existence de nombreuses opportunités d'apprentissage et de collaboration croisés permettant de renforcer les systèmes et les pratiques d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes. Toutes les parties prenantes devraient former des partenariats pour accélérer le processus, mais ONU-Femmes joue un rôle particulier dans la promotion et le soutien aux évaluations tenant compte de l'égalité des sexes au sein du système des Nations Unies et parmi les systèmes nationaux d'évaluation. L'examen des évaluations institutionnelles de l'égalité des sexes au sein du système des Nations Unies, réalisé en partenariat avec le GNUE, EvalPartners et EvalGender+, a analysé 17 évaluations institutionnelles sur l'égalité des sexes afin d'identifier les enseignements communs, les lacunes et les défis liés à l'intégration de l'égalité des sexes dans le système des Nations Unies. Il fournit des informations, tire des conclusions et propose des voies à explorer dans chaque domaine d'action de l'ONU-SWAP.

62. S'agissant des groupes d'évaluation régionaux, ONU-Femmes a fourni des services techniques et consultatifs, tels que l'examen des projets de termes de référence et des rapports portant sur 12 évaluations du PNUAD dans les régions Asie et Pacifique, Amériques et Caraïbes, et Afrique de l'Est et Afrique australe.

E. Systèmes de gestion des connaissances

63. En 2015, le portail d'évaluation de l'égalité des sexes a reçu 3 574 visiteurs uniques, une hausse de 70 % par rapport à 2014. Il propose l'accès à 464 rapports d'évaluation fournis par des entités des Nations Unies ou extérieures, tout en les reliant aux principaux domaines du Programme d'action de Beijing. Ce site Web apporte des informations pertinentes sur les méthodes qui fonctionnent ou non en matière d'égalité des sexes. Pour faciliter l'utilisation des connaissances contenues dans ces rapports et disponibles dans la base de données, le Bureau indépendant d'évaluation a réalisé et diffusé largement un examen récapitulant les enseignements tirés et les bonnes pratiques concernant l'intégration de l'égalité des sexes au sein des entités des Nations Unies.

64. Suite aux nombreuses demandes, le fichier interne des consultants chargés du genre et de l'évaluation a été renforcé en 2015 et mis à disposition du public. Ce fichier crée désormais un lien entre les consultants potentiels et les institutions à la recherche d'évaluateurs spécialisés dans la question de l'égalité des sexes. La base de données compte actuellement 70 consultants, les recherches peuvent se faire par mot-clé, notamment par région, langue et domaine d'expertise thématique.

[8] EvalGender+ est un partenariat multipartite mondial créé pour renforcer les capacités nationales en matière d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes.

IV. Appui aux capacités nationales en matière d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes

A. Renforcer l'environnement propice aux activités d'évaluation

65. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 préconise un cadre de S&E transparent, efficace et ouvert à tous, à l'échelle nationale, régionale et internationale, afin d'aider les pays à optimiser leurs progrès dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de favoriser la responsabilité envers les citoyens. La résolution 69/237 de l'Assemblée générale des Nations Unies « Renforcement des capacités en vue de l'évaluation des activités de développement au niveau des pays » réitère l'importance que revêt le renforcement des capacités nationales d'évaluation.

66. Ces cadres généraux mondiaux et la désignation de l'année 2015 comme Année internationale de l'évaluation, concrétisée par près de 90 événements organisés dans le monde entier, ont inspiré un mouvement mondial soutenant le renforcement d'un environnement propice à l'évaluation. La convergence de ces événements a abouti à l'organisation historique d'un forum mondial de l'évaluation au Parlement népalais et à l'adoption du programme mondial pour l'évaluation 2016–2020. En partenariat avec EvalPartners, le GNUE et d'autres organisations, ONU-Femmes a joué un rôle de premier plan, notamment en continuant de codiriger EvalPartners, et a plaidé activement en faveur de la prise en compte de l'égalité des sexes dans le programme mondial pour l'évaluation et dans les systèmes nationaux d'évaluation.

B. Renforcer les capacités institutionnelles de demande, de gestion et d'utilisation des évaluations

67. Dans le cadre du partenariat EvalPartners, ONU-Femmes a poursuivi sa collaboration stratégique aux côtés de nombreux partenaires et associations d'évaluation afin de renforcer les évaluations nationales visant à améliorer l'égalité des sexes. Ainsi, plusieurs actions ont été menées pour accroître l'engagement des parlementaires dans la demande et l'utilisation des évaluations dans les États arabes et dans les régions Afrique, Asie et Pacifique, et Amérique latine et Caraïbes. Par ailleurs, EvalPartners s'est appuyé sur son programme d'entraide entre pairs pour faciliter le partage des bonnes pratiques au sein de la communauté mondiale de l'évaluation, organiser et soutenir des conférences mondiales, régionales et nationales, et utiliser efficacement les nouvelles technologies – notamment les réseaux sociaux, les webinaires et les réseaux de praticiens – pour promouvoir l'apprentissage et l'échange de connaissances sur l'évaluation des programmes de développement.

68. Au niveau régional, le bureau d'ONU-Femmes en Afrique de l'Est et Afrique australe a élaboré un programme de formation sur les capacités nationales d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes à l'intention des décideurs et des dirigeants. Le bureau de la région Asie et Pacifique a quant à lui produit une série de publications sur l'égalité des sexes et l'évaluation. Le bureau régional d'Amérique latine et Caraïbes a aidé le ministre de la Justice équatorien dans la création du système de S&E associé au plan national de lutte contre la violence à

l'égard des femmes et des filles. Il a également préparé des supports de formation et des orientations techniques à destination des pays de la région qui souhaiteraient reproduire ce système. Dans les États arabes, ONU-Femmes a organisé un atelier sur la conception et la gestion des évaluations tenant compte de l'égalité des sexes en amont de l'Assemblée générale du réseau des évaluateurs du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

C. Renforcer les capacités individuelles des évaluateurs en vue de mener des évaluations tenant compte de l'égalité des sexes crédibles et utiles

69. L'utilisation de technologies rentables a continué d'être un élément moteur dans le renforcement des capacités techniques d'une masse critique d'évaluateurs individuels. Le portail en ligne d'EvalPartners, « My M&E », conçu sous la direction du Bureau indépendant d'évaluation, a attiré au total 800 706 visiteurs, et 3 129 298 pages ont été téléchargées depuis son lancement en 2010.

70. Les formations en ligne sur l'évaluation des programmes de développement, très complètes et ouvertes à tous, restent le principal générateur de trafic sur le site. 27 513 participants issus de 178 pays se sont inscrits aux formations, soit une augmentation de 24 % par rapport à l'année précédente. La formation sur l'évaluation axée sur l'égalité et tenant compte de l'égalité des sexes a été la plus sollicitée, avec 2 920 participants inscrits.

71. Comme les années précédentes, une grande majorité des participants (69 %) étaient issus de pays en développement et 31 % venaient de régions développées. Les participants se répartissaient entre les structures suivantes : 30 % d'organisations de la société civile (OSC), 17 % de la fonction publique, 19 % d'organismes des Nations Unies, 14 % du secteur privé, 10 % des milieux universitaires et les 10 % restants d'autres institutions.

Figure 8
Nombre total de visiteurs de la plateforme « My M&E » d'EvalPartners

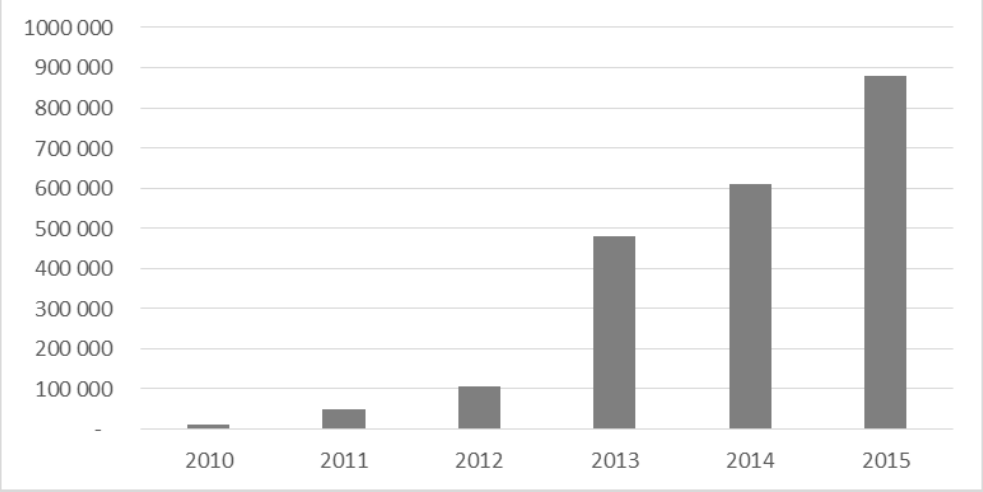

Source : Statistiques My M&E, décembre 2015.

Figure 9
Nombre total de pages téléchargées sur la plateforme « My M&E » d'EvalPartners

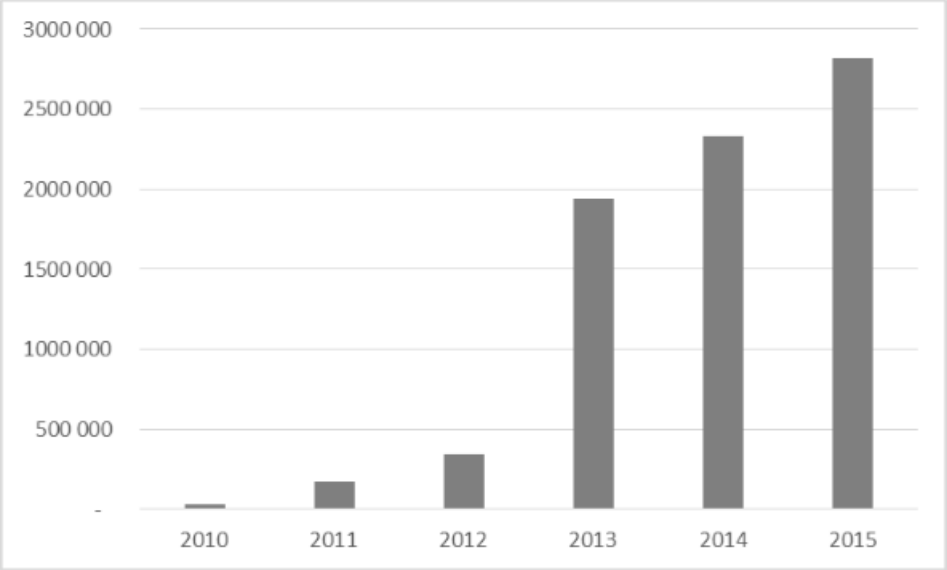

Source : Statistiques My M&E, décembre 2015.

D. EvalGender+ : nouveau partenariat visant à renforcer la demande, l'offre et l'utilisation des évaluations tenant compte de l'égalité des sexes

72. Reflétant la volonté de ne laisser personne de côté ancrée dans les objectifs de développement durable, le Bureau indépendant d'évaluation, sous l'égide d'EvalPartners, a pris les rênes de la création d'EvalGender+, un partenariat multipartite mondial destiné à renforcer les capacités nationales en matière d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes. Ses 35 membres comptent des organismes des Nations Unies, des banques multilatérales, des OSC et des organisations bénévoles d'évaluation professionnelle. EvalGender+ permettra d'appuyer les efforts mondiaux engagés dans le développement d'un cadre permettant d'évaluer les objectifs de développement durable sous l'angle de l'égalité des sexes et dans la promotion de systèmes d'évaluation nationaux tenant compte de l'égalité des sexes. EvalGender+ a été lancé en novembre 2015 lors de la Semaine mondiale de l'évaluation au Parlement népalais, et est codirigé par le Bureau indépendant d'évaluation d'ONU-Femmes.

V. Plan de travail du Bureau indépendant d'évaluation pour 2016

73. En 2016, le Bureau indépendant d'évaluation poursuivra ses travaux dans les quatre grands domaines de résultats présentés ci-dessous, conformément au plan

stratégique d'évaluation pour 2014-2017, en se concentrant tout particulièrement sur la contribution au Programme 2030.

A. Mettre en place des évaluations institutionnelles efficaces

74. En 2016, le Bureau indépendant d'évaluation présentera les conclusions de l'évaluation institutionnelle de la contribution d'ONU-Femmes à la coordination du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes, et entreprendra deux grandes évaluations institutionnelles supplémentaires : a) sur la structure régionale d'ONU-Femmes et b) sur les partenariats stratégiques d'ONU-Femmes en matière d'égalité des sexes. Le Bureau réalisera et présentera également une méta-analyse des évaluations décentralisées et institutionnelles gérées par ONU-Femmes en 2015. Pour mieux tirer parti des évaluations institutionnelles, la priorité restera axée sur une communication efficace et innovante des conclusions des évaluations. Le magazine Transform restera un outil fondamental de diffusion des résultats des évaluations. D'autres formes de communication, telles que Twitter, de courtes vidéos, des notes d'information de l'administration et des infographies, seront examinées. Le Bureau indépendant d'évaluation continuera par ailleurs d'étudier et d'élaborer des méthodologies d'évaluation innovantes et tenant compte de l'égalité des sexes.

B. Mettre en place des systèmes d'évaluation décentralisés efficaces

75. Le Bureau continuera d'encourager la culture et la pratique de l'évaluation décentralisée grâce à a) l'initiative de professionnalisation, b) les mécanismes d'assurance qualité, notamment le système mondial de contrôle des évaluations, le système mondial d'examen et d'analyse des rapports d'évaluation, et la liste des évaluateurs spécialisés dans l'égalité des sexes. Les systèmes de gestion des connaissances, comme le réseau de praticiens de l'évaluation d'ONU-Femmes, le système GATE et le portail d'évaluation de l'égalité des sexes, seront mis à jour pour atteindre un public plus large.

76. En 2016, outre la mise à jour et la consolidation des systèmes d'évaluation décentralisés existants, des évaluations de portefeuilles de projets nationaux seront mises en œuvre à l'échelle de l'organisation. Elles fourniront une évaluation stratégique de la contribution d'ONU-Femmes à l'efficacité des programmes de développement en ce qui concerne l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes à l'échelle nationale.

C. Promouvoir la coordination à l'échelle des Nations Unies sur les évaluations tenant compte de l'égalité des sexes

77. ONU-Femmes continuera de jouer un rôle clé et de participer activement aux travaux du GNUE et des groupes régionaux des Nations Unies pour l'évaluation. Le Directeur du Bureau indépendant d'évaluation continuera de présider le GNUE dans l'objectif de promouvoir une évaluation tenant compte de l'égalité des sexes au sein des Nations Unies et plus largement, par l'intermédiaire de partenariats en rapport avec les objectifs de développement durable. Le Bureau continuera de participer aux travaux des équipes spéciales du GNUE pour assurer l'intégration de l'égalité des sexes dans les travaux d'évaluation interorganisations. Il maintiendra notamment

son soutien aux entités des Nations Unies concernant l'indicateur de performance relatif à l'évaluation de l'ONU-SWAP, en fournissant des orientations techniques et des formations, et en favorisant les échanges entre les entités des Nations Unies. Il restera par ailleurs un membre actif du mécanisme d'évaluation à l'échelle du système.

D. Renforcer les capacités nationales d'évaluation en faveur des systèmes d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes

78. Par l'entremise d'EvalGender+ et d'EvalPartners, ONU-Femmes continuera de soutenir le renforcement des capacités nationales d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes. Le Bureau indépendant d'évaluation profitera de manière stratégique de son poste de coprésident d'EvalGender+ pour promouvoir les systèmes nationaux d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes, dirigera l'élaboration d'un document d'orientation sur le sujet, et fournira un soutien technique à une sélection de pays dans l'évaluation des objectifs de développement durable adaptés à l'échelle locale sous l'angle de l'égalité des sexes.

E. Budget approuvé pour le plan de travail du Bureau indépendant d'évaluation pour 2016

79. Le budget total du Bureau indépendant d'évaluation pour 2016 s'élève à 5 336 534 dollars. Il comprend trois catégories de financement : le budget institutionnel, les ressources programmables de base et les autres ressources.

80. Le budget institutionnel de 3 165 412 dollars couvre les salaires de 11 employés et les activités principales du plan de travail : contrats d'entreprise au titre des études d'évaluation menées en 2016, dépenses opérationnelles des bureaux, soutien aux systèmes d'évaluation décentralisée, appui aux activités de coordination des Nations Unies concernant les évaluations tenant compte de l'égalité des sexes et renforcement des capacités nationales d'évaluation tenant compte des questions d'égalité des sexes. Outre le budget institutionnel, les salaires de cinq spécialistes régionaux sont pris en charge via les ressources de base s'élevant à 1 100 000 dollars.

81. La Suisse a par ailleurs versé au Bureau 1 071 122 dollars de financement au titre des autres ressources pour consolider les services d'évaluation internes et pour soutenir la prise en compte de l'égalité des sexes dans les évaluations des objectifs de développement durable.

Annexe I

Évaluations menées en 2015

	Bureau/division	*Titre du programme évalué*	*Notation*
Amériques et Caraïbes	El Salvador	Programa Pais de ONU Mujeres en El Salvador	Bien
	Équateur	Clasificador de Orientación del Gasto en Políticas de Igualdad de Genero	Bien
Asie et Pacifique	Afghanistan	Elimination of Violence Against Women (EVAW) Special Fund 2008-14	Bien
	Inde, Népal, Sri Lanka	Empowerment of Widows and their Coalitions	Bien
	Népal	Strengthening Implementation of the Women, Peace and Security Agenda	Bien
	Népal	Gender-Responsive Recovery for Sustainable Peace (GRRSP) Project in Kavre, Ramechhap and Sindhuli Districts	Bien
	Inde	Expanding the Scope of Gender-Responsive Budgeting	Satisfaisant
États arabes	Jordanie	Expanding Syrian Women Refugees' Access to Economic Recovery Opportunities and Meaningful Engagement in Community Life	Bien
	Jordanie	Achieving E-Quality in the ICT Sector	Bien
	Maroc	Appui à une planification locale sensible au genre et intégrant la réduction des risques et désastres climatiques	Bien
	Maroc	Accès aux services judiciaires pour des femmes et des enfants victimes de la traite humaine	Bien
	Maroc	Observatoire genre et gouvernance démocratique	Bien
	Palestine	Socially Responsible Women-Run School Canteens	Bien
Europe et Asie centrale	Kazakhstan – Bureau multipays	Multi-Country Office for Central Asia Strategic Note 2014-15	Bien
	Géorgie	Innovative Action for Gender Equality	Bien

	Géorgie	Women For Equality, Peace and Development	Très bien
	Géorgie	UN Joint Programme to Enhance Gender Equality	Satisfaisant
	Serbie	National Action Plan for the Implementation of the National Strategy for Improving the Position of Women and Promoting Gender Equality	Très bien
Afrique de l'Est et Afrique australe	Mozambique	Strategic Note of Mozambique 2012-15	Bien
	Malawi	Gender and Agriculture Programme	Satisfaisant
	Ouganda	Joint Programme for Gender Equality	Très bien
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	Mali	Programme d'assistance aux femmes/filles affectées par le conflit et participation des femmes au processus de consolidation de la paix	Bien
	Mali	Appui à l'autonomisation économique des femmes rurales dans le contexte de l'insécurité alimentaire et du changement climatique	Satisfaisant
	Sierra Leone	National Action Plan Implementation of UN Security Council Resolutions 1325 (2000) & 1820 (2008)	Satisfaisant
	Cameroun	Plan Stratégique 2012-2013 du Bureau Pays ONU-Femmes	Bien
Division au Siège	Division des politiques	From Communities to Global Security Institutions (FC2GSI) Programme	Bien
		Gender and democratic governance in development: Delivering services to women programme	Bien

Annexe II

Évaluation des fonds gérés par ONU-Femmes

Fonds pour l'égalité des sexes

1. Créé en 2009, le Fonds pour l'égalité des sexes constitue le principal mécanisme mondial d'octroi de subventions et fonds multidonateur d'ONU-Femmes dédié aux programmes des OSC sur l'autonomisation économique et politique des femmes. Le Fonds soutient, appuie et renforce la capacité des OSC à mettre en œuvre des programmes multipartites à fort impact visant à concrétiser les engagements législatifs et politiques en faveur des femmes, des filles, des hommes et des garçons du monde entier, tout particulièrement dans les communautés les plus exclues et marginalisées.

2. Le Fonds a défini l'évaluation comme une priorité afin de garantir la responsabilité institutionnelle, l'apprentissage et la communication des résultats. Du fait de sa nature, une approche décentralisée de l'évaluation a été adoptée : les bénéficiaires de la subvention, aidés par le personnel du Fonds, réalisent les évaluations stratégiques en s'appuyant principalement sur les normes du GNUE et d'ONU-Femmes.

3. Cinq spécialistes du suivi et des rapports déployés sur le terrain ont apporté une assistance technique et une aide aux bénéficiaires menant les évaluations. En 2015, le Fonds a renforcé les capacités des bénéficiaires grâce à un soutien et des orientations techniques tout au long des processus d'évaluation.

4. En 2015, 17 évaluations finales de programmes ont été menées à bien avec un budget total de 245 300 dollars. Parmi elles, 12 évaluations ont été codirigées par les spécialistes du suivi et des rapports du Fonds. Une évaluation à mi-parcours et deux auto-évaluations de programme ont par ailleurs été finalisées.

5. En 2015, le Fonds a initié une méta-évaluation et une méta-analyse mondiales pour examiner les rapports d'évaluation produits dans cinq régions entre 2009 et 2015. Le rapport de méta-évaluation a analysé dans quelle mesure les rapports d'évaluation des bénéficiaires respectaient les normes d'ONU-Femmes/du GNUE et du système mondial d'examen et d'analyse des rapports d'évaluation (Global Evaluation Reports Assessment and Analysis System – GERAAS). Les résultats ont révélé que 92 % des rapports répondaient aux normes du GERAAS, 50 % étant jugés « bien » ou « très bien ». Soixante-quinze pour cent des évaluations ont été cogérées par les spécialistes du suivi et des rapports du Fonds, en collaboration avec le bénéficiaire. La méta-analyse a consisté à extraire, analyser et communiquer des données factuelles des 22 rapports d'évaluation de grande qualité recouvrant 24 pays, en vue de rassembler des informations factuelles et des observations sur les mesures qui fonctionnent selon les destinataires en matière d'autonomisation économique et politique des femmes et dans le cadre des processus et des approches du Fonds.

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

6. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes est un mécanisme multilatéral d'octroi de subventions créé en 1996 en application de la résolution 50/166 de l'Assemblée générale. Il est administré par ONU-Femmes au nom du système des Nations Unies. Le Fonds d'affectation spéciale soutient plus de 100 initiatives dans 76 pays et territoires, ses subventions représentant une valeur totale de plus de 56 millions de dollars.

7. En 2015, ses bénéficiaires ont planifié 20 évaluations, toutes menées à bien pour un coût de 379 642 dollars. Les bénéficiaires gèrent leurs propres évaluations externes, le secrétariat du Fonds d'affectation spéciale et les bureaux régionaux et de pays d'ONU-Femmes ont un rôle de supervision et fournissent un appui technique sur demande.

8. En 2015, le Fonds d'affectation spéciale disposait encore d'un spécialiste du suivi et de l'évaluation (S&E) assurant différentes tâches : fournir un appui technique aux bénéficiaires lors de la préparation et de la gestion de l'évaluation de leurs projets, gérer les évaluations au niveau du secrétariat du Fonds ; et développer et mettre en œuvre l'ensemble du système S&E du Fonds, y compris en ce qui concerne les résultats du Système de gestion des subventions (SGS) en ligne.

9. Afin de renforcer les capacités des nouveaux bénéficiaires dans les domaines du S&E et de la programmation fondée sur des données factuelles, le Fonds d'affectation spéciale a organisé un atelier de développement des capacités à l'intention de 33 organisations bénéficiaires.

10. À partir de ses évaluations, le Fonds d'affectation spéciale a rassemblé un vaste corpus de connaissances sur les différentes solutions pouvant avoir des effets positifs sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles. La difficulté consiste désormais à exploiter et à mettre ces connaissances à la disposition de la communauté mondiale de manière efficace. Le nouveau plan stratégique du Fonds d'affectation spéciale pour 2015–2020 vise de ce fait à collecter des fonds pour le lancement d'une « plateforme de données probantes » en ligne.